



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BUKIT TIMAH – Constitution de société

Référence : L026821

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 6 septembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 30/07/2024 il a été constitué une SCI dénommée: BUKIT TIMAH Siège social: 10 hent beg kroassen 29950 BENODET Capital: 1.000 € Objet: Acquisition, construction, administration, gestion, location, vente, de tous biens immobiliers. Opérations de caractère financier mobilier ou immobilier, se rattachant directement ou indirectement à cet objet. Gérant: la société ASSOCIES EN TP, SARL au capital de 7.600 €, sise 10 hent beg kroassen 29950 BENODET N°479226367 RCS de QUIMPER représentée par M. LE GOFF Franck Cession des parts sociales : La cession des parts sociales est effectuée par acte authentique ou sous seing privé. Toute cession doit, conformément à l'article 1690 du code civil, être signifiée à la société ou acceptée par elle dans un acte authentique. La cession n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de ces formalités et dépôt au registre du commerce et des sociétés de deux copies de l'acte authentique ou de deux originaux de l'acte sous seing privé de cession. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de QUIMPER

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
